



## Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la greffe

### ***Réunion pour les professionnels de santé***

**15 novembre de 9h à 12h**

*Hôpital de la Timone Amphithéâtre HA1*

La Commission de Transplantation de la Commission Médicale d'Établissement et les équipes de prélèvement et greffe d'organes et de tissus de l'AP-HM organisent une réunion scientifique sur la greffe **pour les professionnels de santé** le mercredi 15 novembre à partir de 8h45 à la Timone.

#### **Au programme**

***Modérateurs : Professeur Nicolas BRUDER, Dr Véronique DELAPORTE, Professeur Valérie MOAL***

- **9h00 – 9h10 : Don d'organes : Qui ne dit pas NON, consent !** *Docteur Christian COLAVOLPE*
- **9h20 – 9h30 : Recensement des donneurs potentiels : une mission essentielle pour tout praticien.** *Docteur Dominique LAMBERT*
- **9h40 – 9h50 : Prélèvement d'organes sur donneur décédé après limitation et arrêt des thérapeutiques.** *Docteur Coralie VIGNE*
- **10h00 – 10h10 : Transplantation sur mesure.** *Docteur Florentine GARAIX*
- **10h20 – 10h30 : Pourquoi greffer des reins à des sujets âgés ?** *Docteur Tristan LEGRIS*
- **10h40 – 10h50 : Greffe de foie : pour qui ? pourquoi ?** *Professeur Jean HARDWIGSEN*
- **11h00 – 11h10 : Au cœur de la greffe.** *Docteur Eléonore RAVIS*
- **11h20 – 11h30 : Transplantation pulmonaire : un nouveau souffle.** *Docteur Delphine TROUSSE*
- **11h40 – 11h50 : Qui guérit-on actuellement par une greffe de cornée ?** *Docteur Hélène PROUST*

### ***L'AP-HM, un acteur majeur dans le domaine de la transplantation d'organes***

Tous les types de transplantations d'organes sont réalisées à l'AP-HM (en dehors des pancréas et intestin).

Mobilisées 24h sur 24 et 7 jours sur 7, les équipes hautement qualifiées de l'AP-HM ont réalisé 253 greffes en 2016.

Pour assurer la prise en charge du prélèvement à la greffe, elles s'organisent en véritable chaîne humaine.

Les médecins anesthésistes-réanimateurs, spécialistes des différents organes, chirurgiens, et infirmiers dans leur domaine, participent aux différentes étapes depuis le recensement des donneurs potentiels jusqu'aux prélèvements des organes et aux greffes des receveurs adultes et enfants.

Le manque de greffons persiste et est responsable de 300 à 500 décès sur liste d'attente chaque année en France. Pour augmenter le nombre de greffes le don d'organes après décès suite à un arrêt des thérapeutiques est possible. L'AP-HM a obtenu en avril 2017 l'autorisation par l'Agence de la Biomédecine de réaliser des prélèvements de reins, foies et poumons chez de tels donneurs. Par



ailleurs, une vingtaine de greffes d'organes à partir de donneurs vivants sont réalisées chaque année à l'AP-HM. La diversité des programmes de prélèvements d'organes et de tissus à l'AP-HM permet ainsi d'offrir aux patients de la région PACA l'accès à l'ensemble de la ressource en organes et tissus proposable en France actuellement.

*Pour rappel, tout Français majeur est présumé donneur d'organes après sa mort sauf s'il en a exprimé l'opposition par l'inscription au registre national des refus du don d'organes, l'expression sur papier libre ou par le témoignage circonstanciel d'un proche.*